



Paris, le 16 novembre 2009

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Signature d'un accord politique sur les certificats de qualification professionnelle (CQP)**

Le mouvement sportif, représenté par Denis Masseglia, président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), et huit des dix partenaires sociaux de la branche sport ont signé, lundi 16 novembre 2009, à la Maison du sport français, un accord politique sur les certificats de qualification professionnelle (CQP).

Cet accord permet de créer les conditions relatives aux besoins non couverts par les titulaires de diplômes ou de titres d'Etat et de pouvoir, entre autres, à des emplois à caractère occasionnel ou saisonnier.

Par ailleurs, il vise à favoriser l'accès à l'emploi sportif par l'intermédiaire de l'apprentissage.

Pour sa mise en œuvre, le CNOSF proposera à l'attention des fédérations, un dispositif d'appui à la mise en place des certificats.

Lors de la présentation de cet accord, Denis Masseglia a souligné « l'importante avancée » constituée par ce dernier. « Le Mouvement sportif est d'abord au service des associations qui ont l'immense besoin de pouvoir s'appuyer sur la possibilité d'employer des professionnels formés et convaincus de l'intérêt de l'emploi qui leur est proposé. » a-t-il notamment rappelé.

**Plus d'informations :** [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)

#### **Contacts :**

Frédérique Marotte : [frederiquemarotte@cnosf.org](mailto:frederiquemarotte@cnosf.org) – 01 40 78 28 61

*Soria ZIDELKHILE*

*CNOSF*

*Directrice de la communication*

*01 40 78 28 76 - [soriazidelkhile@cnosf.org](mailto:soriazidelkhile@cnosf.org)*